

L'OPPBT EN BREF



MISSIONS

Missions et atouts de l'Organisme

L'OPPBT est l'organisme paritaire des branches bâtiment et Travaux Publics dédié à la prévention des risques professionnels créé en 1947. Ses missions sont définies dans l'article R.4643-2 du Code du travail. Elles portent notamment sur la promotion de la prévention, l'expertise, l'étude des situations de terrain et le retour d'expérience à la profession et aux pouvoirs publics, l'information, le conseil et la formation. Leur mise en œuvre a évolué au fil des ans, en fonction des priorités décidées par le Conseil du Comité national de l'Organisme.

Des experts mobilisés pour les entreprises

Pour mener ses missions, l'OPPBT s'appuie sur :

- ▶ **des collaborateurs professionnels** du BTP experts et engagés en prévention ;
- ▶ **une présence sur le terrain partout en France** métropolitaine et en expansion dans les départements d'Outre-mer ;
- ▶ **une offre d'information** qui répond aux préoccupations des professionnels et reste accessible à tout moment ;
- ▶ **un accompagnement sur-mesure** des professionnels du BTP pour les aider à développer la culture prévention au sein de leur structure.

L'OPPBT met son expertise et ses ressources à disposition de tous les acteurs de la construction et plus particulièrement aux 210 000 entreprises du BTP employant au moins un salarié. ●



210 000
entreprises du BTP



Un plan stratégique pour guider l'action

Tous les cinq ans, l'OPPBT met en place un plan stratégique qui répond aux évolutions du secteur et porte l'ambition des branches du Bâtiment et des Travaux Publics en matière de santé et sécurité au travail. En 2022, l'Organisme a dévoilé l'orientation de son plan @Horizon2025, aligné sur le Plan santé au travail 4. @Horizon2025 s'articule autour de cinq priorités stratégiques menées en synergie. Il s'agit de :

- ▶ **maintenir une présence forte** de l'Organisme sur le terrain ;
- ▶ **offrir une assistance technique** et des parcours de prévention à toutes les entreprises grâce au digital ;
- ▶ **réaliser l'ingénierie prévention des métiers de demain**, avec l'objectif d'une prévention intégrée dès la conception, portée par l'innovation ;
- ▶ **former les jeunes, les nouveaux dirigeants et les intérimaires**, et assurer ainsi un haut niveau de compétences prévention des personnels du BTP ;
- ▶ **contribuer au changement de paradigme de la prévention**, en s'appuyant sur Prévention & Performance et sur la culture de prévention, en vue d'une approche résolument positive et incitative en prévention des risques professionnels.

@Horizon2025 a été pensé à l'aune de la crise de la Covid-19 qui a conduit à repenser nos modèles. C'est précisément parce qu'il prend en compte les changements à venir que ce plan stratégique peut aider les entreprises à se préparer aux mutations qui se profilent et à en saisir toutes les opportunités. ●

Les collaborateurs au sein de la dynamique d'entreprise

La mise en œuvre du plan stratégique @Horizon2025 est soutenue, en interne, par une optimisation des systèmes de management, une politique de recrutement dynamique et une évolution de la culture d'entreprise de l'OPPBTB.

Une culture d'entreprise en évolution

Pour réussir le déploiement d'@Horizon2025, l'OPPBTB fait évoluer sa culture d'entreprise et met en œuvre un plan d'accompagnement du changement. Élaboré par le Comité de direction, ce plan a identifié huit changements culturels essentiels dont celui de considérer l'offre digitale comme un moyen de prévention à part entière, à l'instar du contact présentiel. Ce plan souligne, par ailleurs, l'importance de répondre aux objectifs des campagnes ciblées, ce qui suppose de savoir mobiliser les équipes dans un temps court, autour d'un sujet commun. Il propose de focaliser la mission du conseiller sur la collecte et la production de pratiques de prévention mutualisables. Enfin, ce plan encourage l'amélioration de la coopération entre les services, l'évaluation du bénéfice des actions menées, le développement de la culture économique de l'OPPBTB et le renfort de sa dimension technique (en permettant aux agences de porter un sujet technique, notamment). ●



Les ressources humaines en chiffres

384
collaborateurs

60
arrivées

29
mobilités

77
recrutements

33
promotions

1748
jours de formation



Un niveau de qualification reconnu

En juillet 2023, l'OPPBTB a obtenu le maintien de son certificat 9001. De nombreux points forts ont été relevés, notamment la qualité de l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs, mais aussi le déploiement et le pilotage du plan. L'Afnor a, par ailleurs, maintenu le certificat Qualiopi de l'OPPBTB. Ce dispositif de certification mis en place par le ministère du Travail atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation et garantit aux entreprises une meilleure lisibilité de l'offre de formation. L'exigence de cette certification est élevée et impose de satisfaire trente-deux critères. L'Afnor a particulièrement souligné le professionnalisme des équipes et la cohésion démontrée entre les agences et le siège, le maillage entre les actions de conseil et de formation au service du client, ainsi que la qualité des séquentiels et supports pédagogiques et des maquettes. ●



Un engagement fort pour l'égalité femmes/hommes

L'OPPBTB est engagé dans une démarche d'égalité femmes/hommes qui s'exprime notamment à travers sa politique salariale. Celle-ci prend en compte l'index femmes/hommes qui considère les résultats de cinq indicateurs :

- l'écart des **rémunérations** moyennes,
- les écarts des **augmentations** de rémunération,
- les écarts des **promotions**,
- l'augmentation des salariées après leur retour de **congé maternité**,
- la **répartition** des dix plus hautes rémunérations selon le genre des salariés.

En 2023, l'OPPBTB **atteint le score de 79/100**

Une déception pour l'Organisme qui a perdu 12 points par rapport à 2022 en raison d'éléments circonstanciels.



Depuis plusieurs années, l'OPPBTB inclut dans son accord annuel de politique salariale des mesures pour redresser les écarts de rémunération entre des femmes et des hommes dont le poste et l'expérience sont similaires.

L'OPPBTB embauche également de plus en plus de femmes à des postes opérationnels, en particulier des conseillères en prévention, et à des postes de management et de direction. ●

RSE

Une prise en compte durable des enjeux environnementaux

En 2023, l'OPPBTB a poursuivi ses actions en faveur de l'environnement : le nombre de voyages en avion (hors trajets vers les DOM) a diminué de 27 %, ses consommations électriques de 14 % et ses consommations de gaz de 20 %. L'Organisme a également réduit sa surface immobilière. Dans le même temps, sa consommation de carburant a augmenté de 8 % du fait d'un plus grand nombre de kilomètres réalisés (+14 %) liés à la croissance des effectifs et du nombre de véhicules (245 véhicules fin 2023, +10 %). La consommation de papier est également en hausse (+7 %) : elle accompagne le développement du chiffre d'affaires de la FPC. À noter par ailleurs, une initiative collaborative mise en place courant 2023 : la réalisation d'un bilan carbone collectif par les collaborateurs invités à fournir leurs données individuelles. ●

Conseil du comité national



OPPBTP - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Représentants des fédérations d'employeurs et leurs suppléants

CAPEB

- ① Cécile BEAUDONNAT
Yann DANION

FFB

- Gwenaëlle CAMUSAT
Stéphane CLERC

FFB

- ② Frédéric REYNIER
Carole PANOZZO

Fédération des SCOP du BTP

- ③ Jean-Marie KERHERNO
Alexandre POTOCKI

FNTP

- ④ Philippe AURIENTIS
Éric LEFEBVRE

Représentants des organisations syndicales des salariés et leurs suppléants

CFDT

- ⑤ Giovanni VERRECCHIA
David RAGUENES

CFE-CGC BTP

- ⑥ Henri COQUEMONT
Bertrand SIMARD

CFTC

- ⑦ Jean-Michel VAILLENDET
Antonio PIQUERAS

CGT

- ⑧ Frédéric MAU
Christian BAIX

FO

- ⑨ Alain RÉBÉ
Frank SERRA

OPPBTP

- ⑩ Paul DUPHIL,
secrétaire général

Représentant du ministère du Travail

- ⑪ Gilbert DE STEFANO,
chef du Bureau CT3

Représentant de la Cnam

Représentant de la direction des Risques Professionnels de la Cnam
Christophe DESPLAT,
ingénieur conseil national

IMPLANTATIONS

COMITÉ NATIONAL

25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
01 46 09 27 00
info@oppbtp.fr

- Agence régionales
- Bureaux régionaux

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Lyon
04 78 37 36 02
rhonealpes@oppbtp.fr
Départements : 01, 69
- Grenoble
04 76 46 92 68
Départements : 07, 26, 38, 73, 74
- Clermont-Ferrand
04 73 35 14 23
Départements : 03, 15, 42, 43, 63

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- Dijon
03 80 78 95 20
bourgognefranche.comte@oppbtp.fr
Départements : 21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

BRETAGNE

- Rennes
02 99 38 29 88
bretagne@oppbtp.fr
Départements : 22, 29, 35, 56

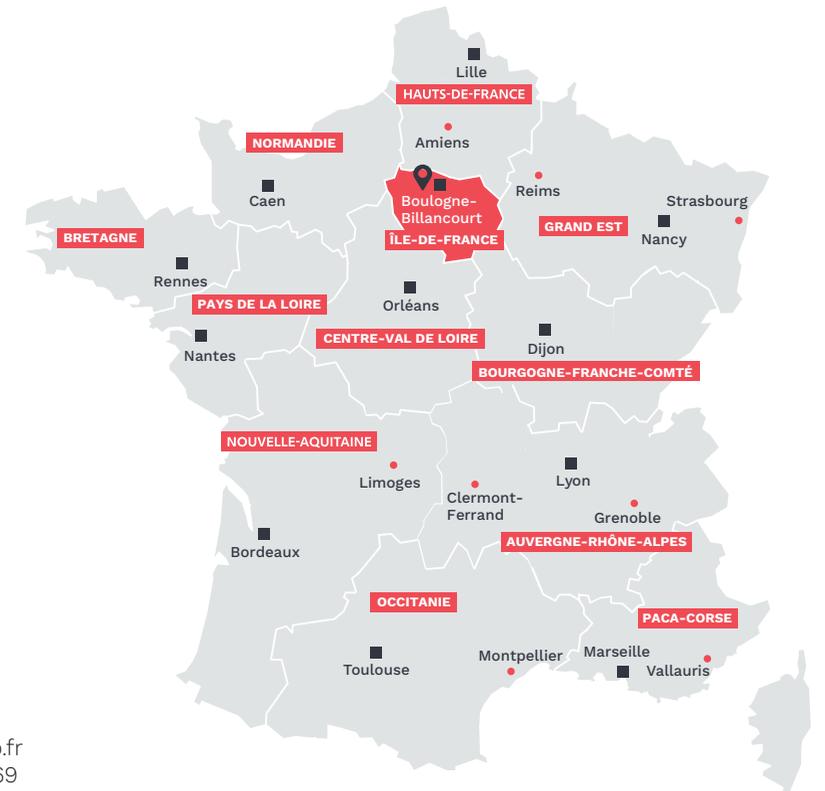
CENTRE-VAL DE LOIRE

- Orléans
02 38 83 60 21
centrevallaloire@oppbtp.fr
Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45

NORMANDIE

- Caen
02 31 44 23 61
normandie@oppbtp.fr
Départements : 14, 50, 61

L'OPPBTP EN RÉGION



GRAND EST

- Nancy
03 83 20 20 03
grandest@oppbtp.fr
Départements : 54, 55, 57, 88
- Strasbourg
Tél. : 03 88 31 36 00
Départements : 67, 68
- Reims
Tél. : 03 26 47 36 40
Départements : 10, 51, 52, 08

HAUTS-DE-FRANCE

- Lille
03 20 52 13 14
hautsdefrance@oppbtp.fr
Départements : 59, 62
- Amiens
03 22 95 10 18
Départements : 02, 60, 80

ÎLE-DE-FRANCE

- Boulogne-Billancourt
01 40 31 64 00
iledefrance@oppbtp.fr
Départements : 75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

PAYS DE LA LOIRE

- Nantes
02 40 49 68 02
paysdelaloire@oppbtp.fr
Départements : 44, 49, 53, 72, 85

OCCITANIE

- Toulouse
05 61 44 52 62
Départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
- Montpellier
04 67 63 47 50
occitanie@oppbtp.fr
Départements : 11, 30, 34, 48, 66

NOUVELLE-AQUITAINE

- Bordeaux
05 56 34 03 49
aquitaine@oppbtp.fr
Départements : 24, 33, 40, 47, 64
- Limoges
05 55 37 51 29
centrouest@oppbtp.fr
Départements : 19, 23, 86, 87, 16, 17, 79

PACA-CORSE

- Marseille
04 91 71 48 48
pacacorse@oppbtp.fr
Départements : 04, 05, 13, 84, 2A, 2B
- Vallauris
04 93 00 04 99
Départements : 06, 83